Communiqué de presse du 3 avril 2015

La légalisation n'est pas une solution

Dans les médias suisses, on trouve presque quotidiennement des **prises de position en faveur d'une «nouvelle» politique de la drogue.** L'argumentation principale est qu'on pourrait épargner beaucoup de soucis à l'Etat et remplir ses caisses si seulement on légalisait le cannabis comme «produit de jouissance». La répression a échoué, elle soutient la mafia, entraîne d'énormes frais et n'aide personne.

Mais est-ce réellement le cas? **Martin Killias, professeur de droit pénal et crimino-logue renommé,** s'est permis, il y a peu, de remettre en question, dans une chronique du journal «Ostschweiz am Sonntag», le «mantra» des pourfendeurs de la libéralisation du cannabis.

N'échangeons-nous pas simplement un **problème juridique contre un problème sanitaire?** Killias compare la **prétendue innocuité du cannabis** avec l'affirmation de l'innocuité du tabac, encore largement répandue 40 ans en arrière. Toutes les indications concernant les dommages sanitaires furent évincées – comme pour le cannabis de nos jours – en avançant un prétendu manque de cohérence et de qualité des études à disposition. Celles-ci démontrent cependant toujours plus clairement les dangereuses conséquences physiques et psychiques que peut entraîner la consommation de cannabis: troubles de la concentration et de la mémoire, passivité et indifférence, perturbation de la perception, maladies psychotiques et également des actes de violence.

Tout comme jadis pour le tabac, il y a aujourd'hui encore des gens qui présentent toutes les études critiques comme étant dénuées de pertinence et prétendent qu'il n'est pas possible de distinguer entre la cause et l'effet. La raison que le danger de la fumée de tabac n'est plus guère contesté est liée au fait que les effets tardifs et à long terme de la fumée sont observés et analysés depuis plusieurs décennies; contrairement au cannabis, dont la consommation n'a massivement augmenté que depuis les années 1990 – parallèlement à la démultiplication du taux de THC.

La Suisse n'est pas le seul pays étant exposé à une campagne de désinformation massive. Aux Etats-Unis et dans d'autres Etats sud-américains et européens, on tombe sur certains politiciens, gros investisseurs, groupes d'intérêts et médias

qui s'engagent à nouveau, depuis environ trois ans, avec véhémence en faveur de la libéralisation/légalisation des stupéfiants. La raison et le but de ces activités sont la séance extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU de 2016 concernant la drogue (UNGASS 2016) à New York. C'est à cette occasion que ces groupes d'intérêts étatiques et non-étatiques veulent par tous les moyens faire basculer les Accords internationaux de l'ONU sur la drogue qui ont fait leur preuves.

Résumons: Le **cannabis est et reste un stupéfiant** qui peut mener à de sérieux problèmes notamment quand il est consommé régulièrement. Ce n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui, parmi les jeunes de moins de 25 ans **s'adressant à un service ambulatoire ou une institution résidentielle**, la **grande majorité sont des consommateurs de cannabis:** de 1997 à 2013 leurs pourcentage a augmenté continuellement **de 12% à 82%!** (act-info, 2015)

L'association «Jeunesse sans drogue» continuera aussi à l'avenir à lutter **contre toute forme de légalisation des stupéfiants**, à s'engager **en faveur de la protection de la jeunesse en informant sur les nombreux dangers des stupéfiants et en soutenant les institutions thérapeutiques visant directement l'abstinence.**

Jean-Paul Vuilleumier Secrétaire de l'association Jeunesse sans drogue